

De: HUGUES-LIONEL GALY <hugues-lionel.galy@douane.finances.gouv.fr>
À: sevrine Bardoux <sevrine.bardoux@douane.finances.gouv.fr>, DELOUCHE
Amelie <amelie.delouche@douane.finances.gouv.fr>
Cc: DUBOIS Stephane <stephane.dubois@douane.finances.gouv.fr>
Envoyé: Sat, 09 Mar 2024 01:55:33 +0100 (CET)
Objet: Vos saisines

Bonsoir

Mesdames les secrétaires régionales, j'ai bien pris acte de vos réactions
ingérées.

En tant qu'agente des douanes vous avez été destinataire du message que
j'ai adressé à l'ensemble des collègues de martinique.

En tant que secrétaire régionale de vos organisations syndicales je vous
confirme que je vous tiendrai personnellement informés des suites de cette
triste affaire.

Vous pouvez me contacter directement si besoin ce WE, sinon je vous
appelle lundi

Bien cordialement

Hugues-Lionel GALY
Direction interrégionale des Douanes Antilles-Guyane
Directeur Interrégional
Plateau Roy-Cluny BP 81005
97247 Fort de France cedex
Tél : 05.96.70.73.01 // 06.96.85.43.67
[<http://www.douane.gouv.fr/> | hugues-lionel.galy@douane.finances.gouv.fr]

De: Hugues-Lionel GALY <hugues-lionel.galy@douane.finances.gouv.fr>
Envoyé: Sat, 09 Mar 2024 01:39:22 +0100 (CET)
Objet: [LD] message aux agents des douanes

Ce courrier a été envoyé grâce à l'outil "liste de diffusion" aux destinataires suivants :
LISTE DI(43) DR(208)

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme bon nombre d'entre-vous j'ai pris connaissance de l'article de RCI et des propos tenus par différents membres de la magistrature de l'arc antillais lors de leur audition devant la commission d'enquête sénatoriale du 18/12/2023.

Tout comme vous je suis stupéfait par leur teneur.

L'action des forces de sécurité est largement remise en cause alors même que personne ne ménage sa peine et les résultats viennent l'attester.

Au delà de ces critiques que j'estime infondées, tant pour les douaniers de Guadeloupe que de Martinique, nos collègues de l'aéroport du Lamentin sont directement visés par la vice présidente du tribunal judiciaire de Fort de France, chargée de l'instruction.

Sur ce point je souhaite porter à votre connaissance les éléments suivants :

A aucun moment la DI Antilles / Guyane n' a été saisi par l'autorité judiciaire d'une quelconque demande visant une potentielle enquête en cours.

Dès lundi un courrier sera adressé à cette magistrate, ainsi qu'à Madame la procureur de la république, afin d'affirmer notre indignation et solliciter des éclaircissements, dans le respect du secret de l'instruction.

Je me suis entretenu avec monsieur le préfet de la Martinique afin de lui faire part de notre douloureux ressenti.

J'ai bien entendu rendu compte de ces faits à la Direction Générale .

Par ailleurs j'ai eu l'occasion de rencontrer ce soir, les agents de la bridage en service, afin de les assurer de mon soutien.

Vos représentants du personnel m'ont également adressé des messages portant votre légitime indignation. Je les tiendrai informé des réponses de l'autorité judiciaire et de la position de la direction générale.

Soyez assurés de mon soutien et de ma détermination à défendre nos valeurs et notre engagement quotidien dans la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Douanièrement vôtre

Le directeur Interrégional
Hugues-Lionel GALY